

Projet n°2 : Ateliers relais

Constats

Un nombre croissant de jeunes ne trouve pas de sens dans les apprentissages scolaires,
Peu de place donnée aux parents dans la scolarité de leur enfant mis à part des sollicitations lors de problèmes.

Une méconnaissance de la part des jeunes des différents champs professionnels.

Peu d'alternatives proposées aux apprentissages « classiques ».

Un décrochage de certains jeunes (absentéisme, problèmes de discipline...) due à une démotivation.

Pas ou peu de liens et de moments d'échanges avec le jeune, sa famille et le collègue dès les premiers signes de démotivation, démobilité... Un nombre croissant de conseils de discipline et d'exclusions.

Références à la charte départementale

L'aide éducative de la Prévention Spécialisée s'adresse aux jeunes en rupture ou en voie de rupture avec leur famille, milieu, environnement et plus précisément avec les organismes de l'enfance et de la jeunesse.

La prise en compte de jeunes isolés ou en groupe passe aussi et nécessairement par une action sur le milieu familial, sur l'entourage et au-delà sur l'environnement. C'est pourquoi (...) l'action de la Prévention Spécialisée ne peut se concevoir isolément, elle doit se combiner aux actions des différents acteurs.

Objectifs :

Remobiliser les jeunes autour de leurs apprentissages scolaires et sur leur orientation. Permettre au jeune de s'exprimer, de se valoriser et d'être acteur de sa scolarité, de son avenir. Faire le lien entre la vie du jeune au sein du collège et à l'extérieur (quartier). Permettre à des enseignants de trouver d'autres formes d'apprentissages basés sur la réciprocité, l'échange... Favoriser un travail en cohérence, autour de thématiques communes entre professeurs mais aussi avec des intervenants extérieurs afin de donner du sens, du « concret » aux apprentissages.

Valoriser un tel dispositif, ces initiatives et les participants : travailler sur l'image et sur l'utilisation des outils créés. Développer la connaissance de métiers porteurs d'emplois et l'accès aux formations pour les jeunes. Travailler autour de la parentalité. Favoriser une culture de la non-violence.

Etape 1 :

Signature de la convention pour l'A.C.S.E.

Participation à l'élaboration de projets collectifs (thématique, déclinaison....)

Implication dans le « repérage » des jeunes pressentis

Suivis individuels

Etape 2 :

Elaboration de projets communs entre professeurs d'une même classe et mise en place d'instances de réflexions et de formations autour des méthodes utilisées avec une ouverture sur des expériences extérieures différentes, novatrices. Favoriser le lien collège - quartier. Utiliser des supports d'expression (journal...) afin de mettre en avant, de valoriser les productions des jeunes.